

Skiman

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Magasiniers qualifiés
Skiman
Vendeur d'articles de sport
Vendeurs en habillement et articles de sport
Vendeurs en habillement et articles de sport / Vendeur de skis, employé
Vendeurs en habillement et articles de sport / Vendeur en articles de sport, employé

Codes

- **CITP88** : 5220
- **PCS-ESE 2003** : 554e ; 653a
- **ROME1999** : 14224
- **CITP2008** : 5223

DESCRIPTIF

Ses missions de technicien vendeur sont de :

- conseiller le skieur dans le choix de son matériel et l'équiper,
- entretenir et réparer les skis, surfs, monoskis, luges, mountainbikes,
- gérer le parc de location.

Il peut également participer à la vente de matériel technique et de textile.

La polyvalence est fonction de la taille du magasin, et du nombre de salariés.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Le skiman exerce le plus souvent en station de sport d'hiver,

Il s'agit d'un emploi saisonnier de la montagne.

Formation professionnelle :

Pas de formation prérequis mais souvent une connaissance et une pratique de ce sport.

Une formation spécifique de technicien vendeur skiman existe après sélection des candidats par le Centre National Professionnel des Commerces en Articles de Sports et de Loisirs.

Une formation de "terrain" est effectuée par les employeurs ou les autres salariés, dans certaines enseignes.

Souvent des moniteurs de skis exercent cette activité, au sein de leur club.

Evolution de carrière

Ce travail occupe souvent des salariés saisonniers.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Skiman** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>